



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

professions de santé

Question écrite n° 68700

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur l'opportunité de répartir le nombre de places au concours de l'internat par spécialité. En effet, la situation actuelle de l'offre de soins se caractérise par des déséquilibres entre régions, généralistes et spécialistes ainsi qu'entre spécialités médicales. Il lui demande sa position concernant ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68700

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 novembre 2001, page 6441